

# France Télévisions complice des pratiques inacceptables d'Eden, La radio filmée, le nouveau modèle de France Télévisions ?

Communiqué • 12 juin 2023



Il y a 3 ans, dans le cadre de la volonté de rapprochement entre France 3 et France Bleu, un choix a donné naissance aux Matinales de France Bleu sur les chaînes du réseau France 3 : la radio filmée !

Deux entreprises, un seul programme, mais un troisième larron entre en scène : la société Eden. On vous explique afin que vous puissiez bien comprendre le nœud du problème. Une convention lie France Télévisions et Radio France. FTV achète le programme, Radio France fabrique l'émission mais fait appel à une société privée (EdenPress) pour assurer la mise en images de ces Matinales : les éditeurs visuels.

Là où le problème devient inacceptable, c'est lorsque nous apprenons que le prestataire emploie ces éditeurs visuels via des contrats de journalistes en CDDU, en les faisant travailler à la saison, en leur annonçant vouloir renouveler leurs contrats 2 fois, mais pas davantage ! Voilà qui a écœuré ces professionnels, ce qui provoque un mouvement social (pas de diffusion Matinales depuis plusieurs jours dans certaines antennes) et la dégradation de ces matinales communes, du fait du management du prestataire choisi par Radio France. Utiliser les éditeurs visuels et les jeter ensuite comme de vulgaires « Kleenex », FO Médias dit non !

**Pour FO Médias, c'est clair : il est injuste de laisser ces salariés en précarité, tout comme il est illégal d'employer des journalistes en CDDU...pour leur infliger l'intention de ne pas continuer à les employer après 3 saisons.**

FO Médias a pris contact avec la direction d' EdenPress afin que soit mis fin à ces pratiques. Mais nous demandons aussi aux 2 entreprises publiques directement concernées par ces matinales communes qu'elles prennent, elles aussi, leurs responsabilités afin que ces abus cessent immédiatement. Il en va de leur honneur et de leur probité de ne pas soutenir ces méthodes qui n'ont leur place nulle part, et encore moins dans le service public. **Après 3 ans d'exercice, nous leur demandons également de pérenniser cet emploi d'éditeur visuel. Quand la fabrication devient pérenne et quotidienne, le CDI est une évidence.**

Cette année, c'est l'heure de revoir la convention qui lie Radio France et France Télévisions pour la prorogation (ou non) du contrat sur 2024 et 2025 pour les Matinales. C'est donc le bon timing pour revoir certaines pratiques.

Ce n'est pas encore officiel, mais nous venons d'apprendre que France TV souhaiterait que la matinale de la radio d'information de la Maison ronde (5h-6h30) soit à l'antenne de France Info (canal 27) dès la rentrée de septembre. Et devinez à qui serait confiée la tâche ? A EdenPress ! A FO, nous ne voulons pas de ce modèle actuel. **Force Ouvrière revendique l'internalisation de la production de cette émission avec une maîtrise en interne de l'habillage éditorial par nos éditeurs visuels.** Il est grand temps de jouer carte sur table.

**FO demande un rendez-vous dans les plus brefs délais avec la direction pour évoquer ce sujet.**